

ÉCHELLE RESPIRATOIRE

Son intérêt : établir un score de ventilation d'un patient sous opioïde, dans le but de prévenir et/ou déceler une dépression respiratoire

Doit être renseignée toutes 4 à 6 heures, surtout en phase de titration, lors d'un changement de posologie, et systématiquement avant l'administration du produit

Échelle Respiratoire (ER)

R0 : Respiration régulière et fréquence respiratoire > 10

R1 : Ronflement et fréquence respiratoire > 10

R2 : Respiration irrégulière, ou fréquence respiratoire < 10

R3 : Pauses, apnées

On évoque une dépression respiratoire par l'association s'un score de sédation > 2 et d'un score de ventilation \geq R2

